



Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD)

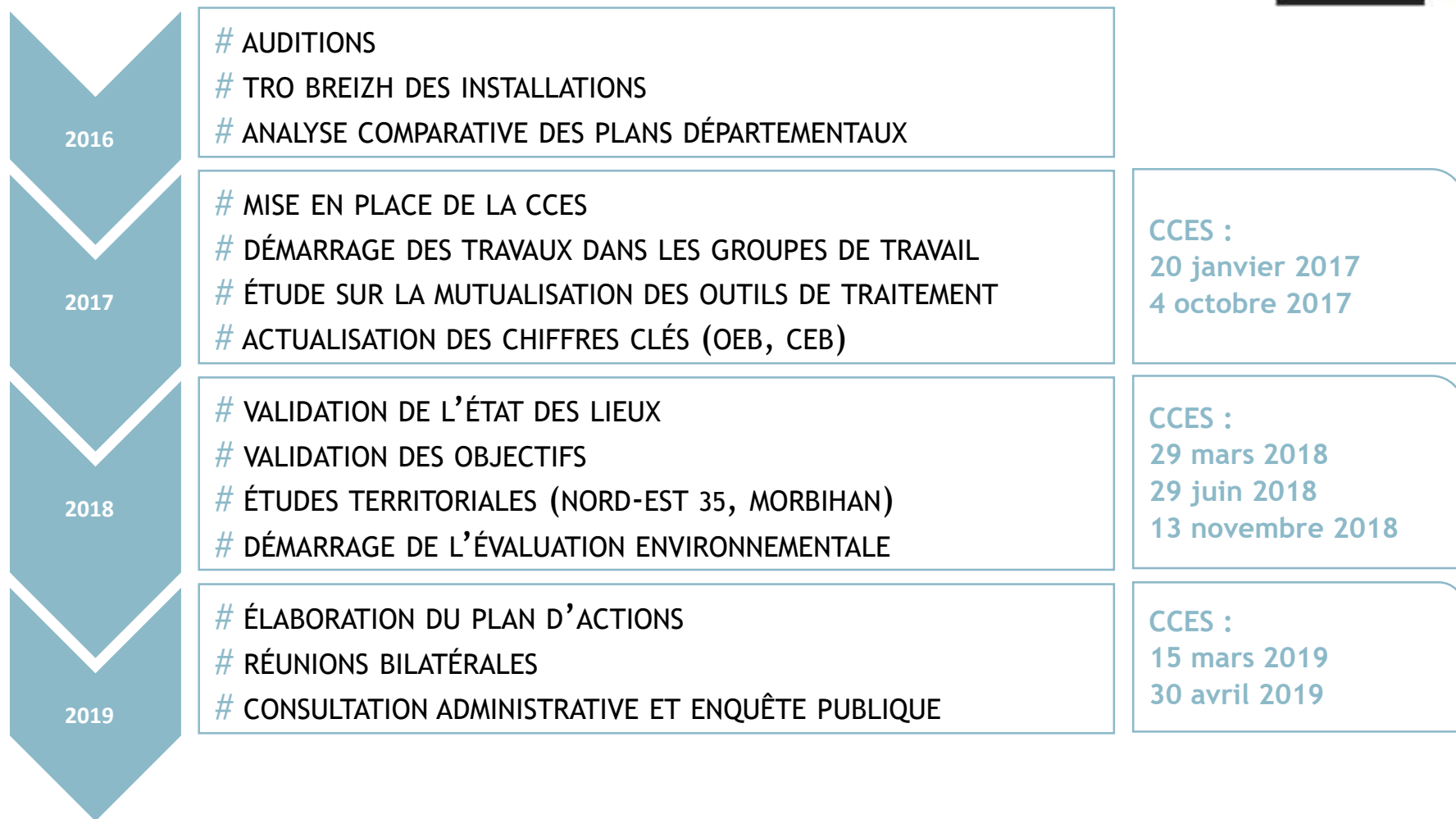
Vers une gestion régionale des ressources

*Délégation québécoise Iles de la Madeleine
Ploufragan - 26 septembre 2019*



- 1. Projet de PRPGD**
- 2. Plan d'actions 2019 - mi 2020**
- 3. Evaluation environnementale**

→ Grandes étapes de l'élaboration du projet



→ Organisation mise en place : CCES institutionnelle

Arrete composition 23 avril 2019	Collège		Structures représentées	Total membres représentants
Article 2	1	Conseil régional de Bretagne	Président et 6 Conseillers régionaux	7
	2	Préfet de Région	Préfecture de la région Bretagne	1
	3	Conseils départementaux et régionaux	CD Côtes d'Armor, CD Finistère, CD Ille-et-Vilaine CR Pays-de-la-Loire, CR Normandie	5
	4	EPCI de collecte et de traitement	EPCI Collecte-traitement SYMEED 29	25
	5	Services déconcentrés et établissements publics de l'Etat	DREAL, DRAAF, DIRECCTE ADEME, AELB, ARS Caisse des Dépôts	7
	6	Chambres consulaires régionales	CCIR, CRAB, CRMA, CRESS	4
	7	Eco-organismes	ADIVALOR, APER PYRO, CITEO, DASTRI, EcoDDS, Eco-mobilier, Es-R, Valdélia, Rudologia (représentant les autres éco-organismes)	9
	8	Organisations professionnelles et fédérations	FEDEREC, FNADE, SNEFID, FEDENE, SYPRED UNICEM, UNED, FRB, FRTP, SEDDRE, FNBM, SYNAMOME CAPEB, MEDEF, CGPME, UPA FIN-APER, APPB, UNEA, FEI	20
	9	Associations environnement et consommateurs	COBEN, FBNE, CLCV, MCE	8
	10	CESER	CESER	1
TOTAL membres CCES			87	
Article 3		Experts et personnes qualifiées	GIP Bretagne Environnement Cellule économique de Bretagne	

Organisation mise en place : Groupes de travail et groupes Experts



Comité de pilotage régional du Plan déchets
Région - Etat- ADEME

SRADDET

Objectifs des groupes de travail:
Contribuer à l'élaboration du Plan
puis au suivi

- Etat des lieux
- Prospective et scénarios
- Plan d'actions
- Suivi

Groupes de travail

DMA et DAE
(dont étude UTOM)

Déchets du BTP
(dont amiante)

Déchets organiques
(bio-déchets, déchets verts,...)

Missions supports
assurées par la Région, le GIP
Bretagne Environnement, l'Etat
et l'ADEME

Déchets issus
des activités maritimes

Déchets dangereux

Schéma
Biomasse

Prévention, sensibilisation,
communication

Filières régionales
(REP, ...)

Groupes Experts

Papiers- cartons

Bois

BPHU / DBPS

Textiles

Amiante

Sédiments

Plastiques

CSR

ESS

→ Mobilisation des acteurs

AUDITIONS ET TRO BREIZH

- # 30 auditions
- # Plus d'une vingtaine de sites visités

PLATEFORME D'ÉCHANGES

- # Près de 300 membres connectés

CCES

- # 7 CCES, 120 participants en moyenne

GROUPES DE TRAVAIL (GT)

- # 3 GT DMA-DAE : 30 participants en moyenne par réunion
- # 4 GT Prévention : 30 participants
- # 4 GT Déchets organiques : participants
- # 4 GT Déchets du BTP : 15 participants
- # 2 GT Déchets des activités de la mer : 16 participants
- # 2 GT Déchets dangereux : 16 participants
- # 3 GT Filières : 45 participants
- # 2 réunions territoriales EPCI collecte et traitement : 100 participants

GROUPES EXPERTS (GE)

- # 3 GE Papiers-cartons: 15 participants par réunion
- # 2 GE Bois : 10 participants
- # 3 GE Plastiques : 15 participants
- # 2 GE TLC : 10 participants
- # 2 GE CSR : 24 participants
- # 3 GE Sédiments : 15 participants
- # 4 GE Amiante : 12 participants
- # 2 GE BPHU/DBPS : 15 participants

→ Elaboration du projet de PRPGD



→ Démarche de co-construction

- Contributions écrites
- Etudes, ...
- Débats

→ Travail itératif de rédaction

- Versions successives soumises à l'avis des Groupes de travail
- Projet de PRPGD : aujourd'hui soumis à l'avis de la CCES



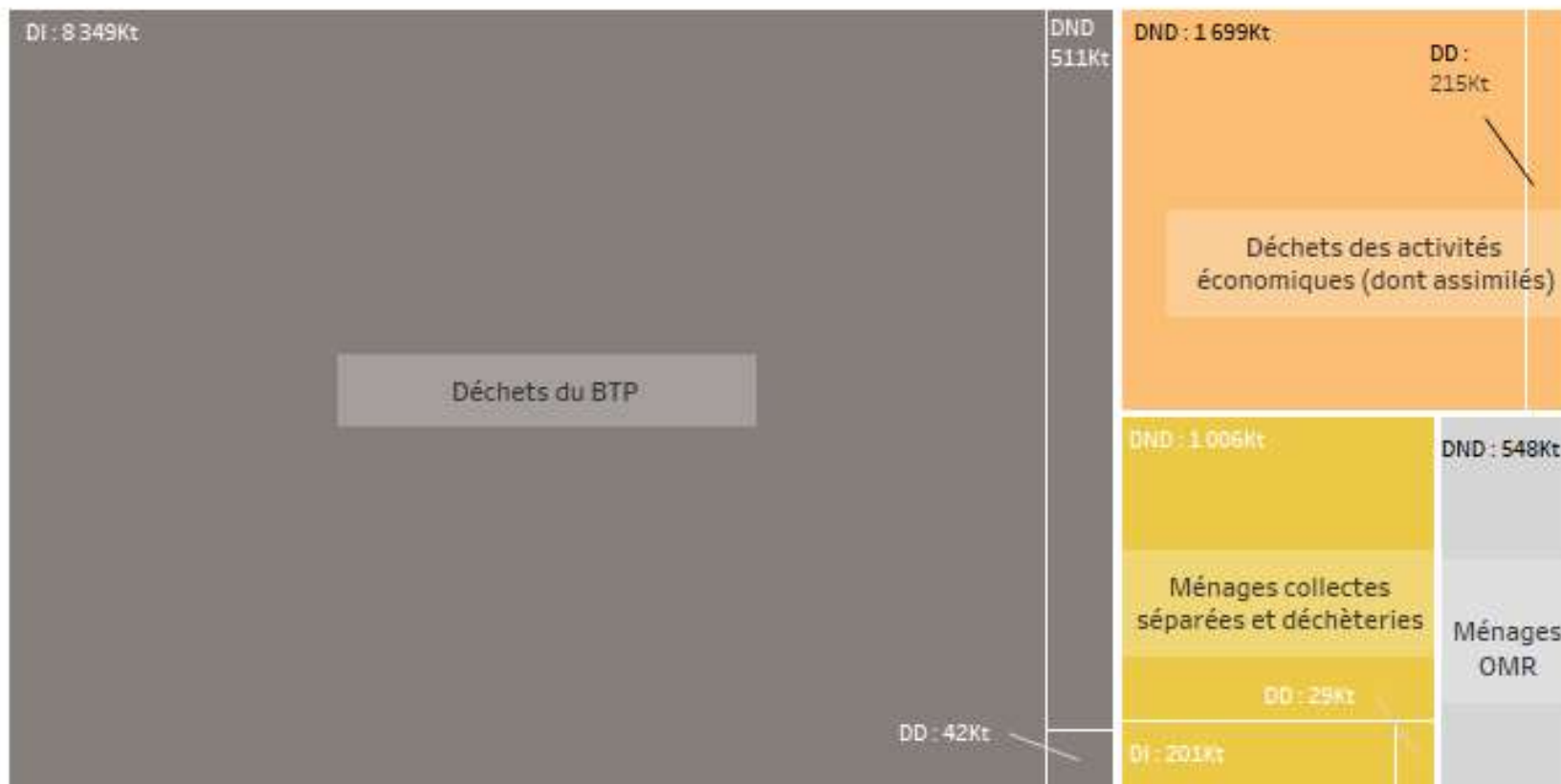


Etat des lieux du PRPGD *(synthèses non exhaustives)*



Synthèse des gisements de déchets

2016 : 12 600 000 t

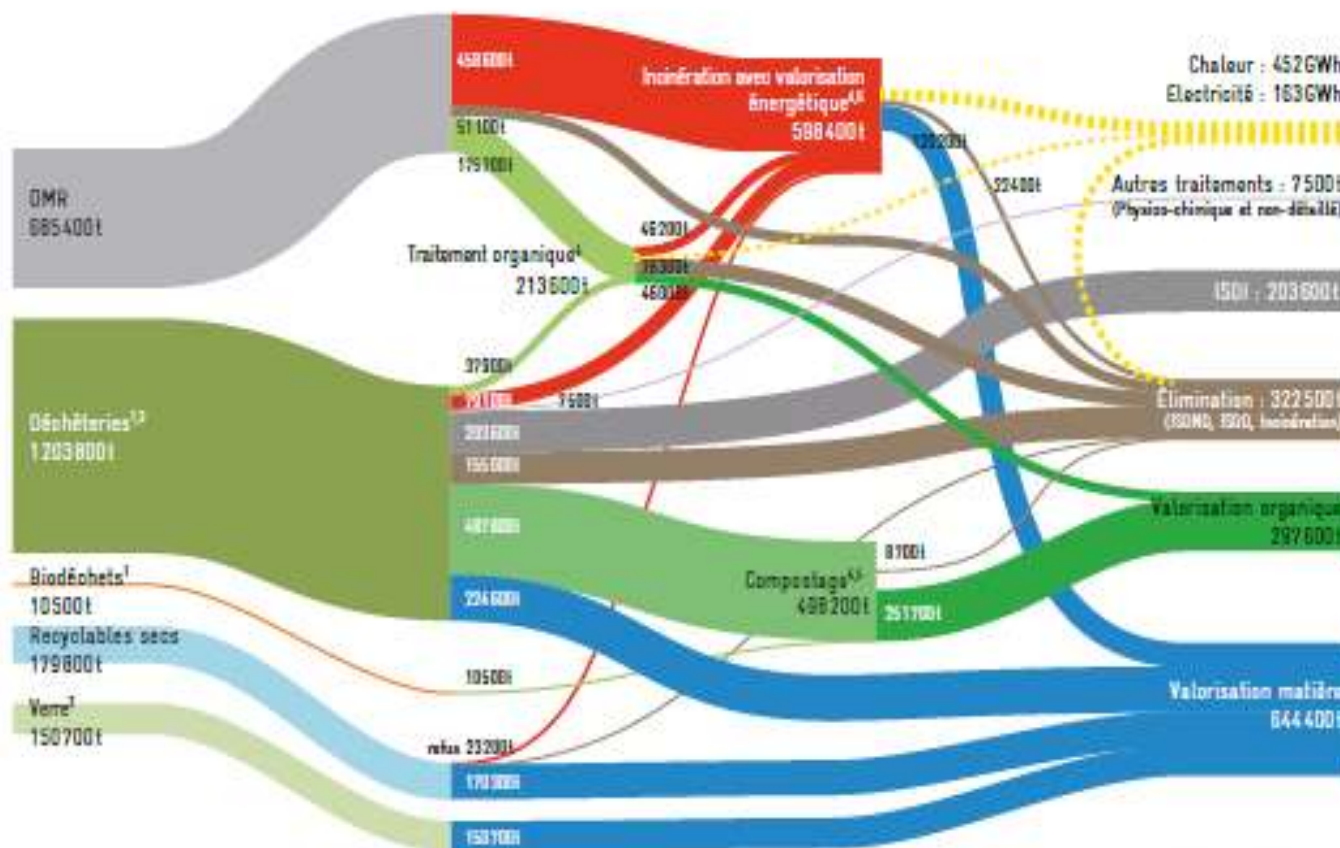




Etat des lieux du PRPGD (synthèses non exhaustives)



Synthèse de la gestion des DMA



→ Principes fondamentaux du PRPGD breton



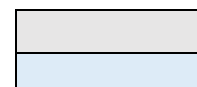
- Démarche de **protection et d'amélioration de l'environnement**
- **Trajectoire « zéro enfouissement des déchets »**, ceux-ci étant aussi des ressources
- **Respect des dispositions et objectifs réglementaires**
- Adhésion aux principes **d'économie circulaire**
- **Respect de la hiérarchie des modes de traitement** (prévention, réemploi/réutilisation, valorisation matière et valorisation énergétique, élimination)
- **Gestion de proximité et d'autosuffisance, au plus près des territoires :**
 - ✓ Préserver les milieux naturels, en particulier le littoral et le milieu marin
 - ✓ Favoriser les approches territoriales
 - ✓ Conserver la valeur ajoutée en Bretagne
 - ✓ Permettre un accès équitable des gisements à l'ensemble de acteurs
 - ✓ Respecter les spécificités territoriales (Centre Bretagne, îles bretonnes)
- Facilitation de la **mutualisation des outils de traitement et de coopération** entre territoires, reconversion des sites existants ;
- **Adaptation de la mise en œuvre des REP** à l'échelle régionale ;
- Importance de la **mobilisation des acteurs bretons et de leur bonne coordination** ;
- Reconnaissance d'une **place particulière dédiée à l'ESS** dans les filières nouvelles (collecte et réemploi notamment).

→ Objectifs du PRPGD breton



A	DMA	Prévention et réduction des quantités de DMA produits par habitant
B	VEGETAUX	Prévention et réduction des quantités de végétaux
C	DECHETS ORGANIQUES	Tri à la source des biodéchets
D	PLASTIQUES	Extension des consignes pour l'ensemble des emballages plastiques
E	DAE	Prévention et réduction des quantités de DAE par unité de valeur produite
F	REEMPLOI	Développement de l'offre de réemploi
G	COLLECTE	Collecte des déchets recyclables
H	RECYCLAGE	Recyclage des plastiques
I	VALORISATION MATIERE	Augmentation de la quantité de déchets valorisés sous forme de matière, notamment organique
J	TRI MECANO BIOLOGIQUE	Installation de tri mécano-biologique

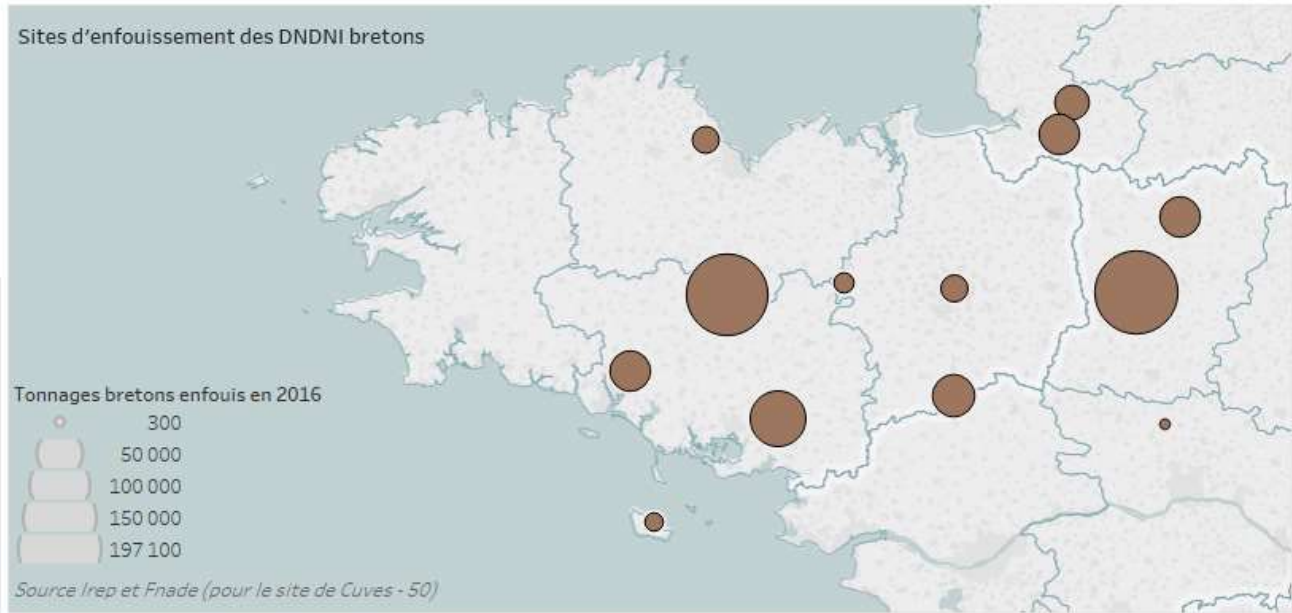
K	DECHETS BTP	Stabilisation des gisements
L		Responsabilité du distributeur de matériaux
M		Réemploi, recyclage ou valorisation matière dans la commande publique
N		Valorisation sous forme de matière des déchets du BTP
O	VALORISATION DNDNI	Capacités d'élimination par incinération sans valorisation énergétique
P	STOCKAGE DNDNI	Réduction du stockage des déchets non dangereux non inertes admis en installation
Q	TARIFICATION	Progression de la mise en place de la tarification incitative
R	PARTENARIATS	Partenariats particuliers avec les Eco-organismes



Objectif stockage DNDNI



Réduction du stockage des DNDNI admis en installation



-30% en 2020,
-50% en 2025

Objectifs nationaux de réduction des DNDNI stockés en Bretagne par rapport à 2010

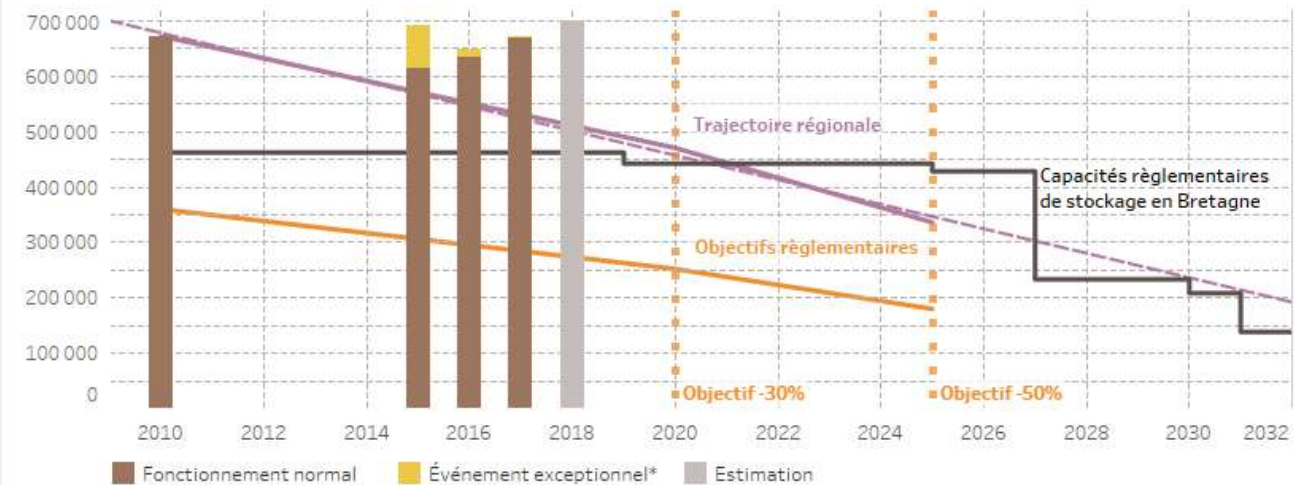
0 enfouissement
Trajectoire 2030

Objectif régional **zéro stockage de DNDNI valorisables** sauf pour les déchets de crises et de situations exceptionnelles

- 1- donner la priorité à la prévention,
- 2- favoriser la valorisation matière et organique,
- 3- valoriser énergétiquement.

21 mai 2019

Évolution des tonnages bretons de DNDNI enfouis (en Bretagne et hors Bretagne, source Irep et Fnade) et objectifs



*les déblais issus du chantier du Métro de Rennes, en raison du caractère spécifique et ponctuel de ce flux, sont classés ici en "Événement exceptionnel".



Plan d'actions (1/2)



1^{ERE} PARTIE CONTEXTE GENERAL ET ACTIONS TRANSVERSALES

Cadre général d'élaboration Plan d'actions

Gouvernance

Cartographie des acteurs et partenariats, dont :

- ✓ Partenariat avec l'ESS
- ✓ Partenariats avec les écoorganismes

Animation et formation

Sensibilisation et communication

Recherche, innovation, développement expérimental

Exemplarité

Observation et suivi

2^{EME} PARTIE PLANIFICATION DE LA PREVENTION DES DECHETS

DMA-DAE

- ✓ Mobilisation des acteurs
- ✓ Réduction des végétaux
- ✓ Réduction des biodéchets
- ✓ Réduction du gaspillage alimentaire
- ✓ Réparation, réemploi et réutilisation
- ✓ Ecoconception et écoconsommation
- ✓ Eco-événements et tourisme durable
- ✓ Tarification incitative

Déchets du BTP

Déchets dangereux

→ Plan d'actions (2/2)



3^{EME} PARTIE PLANIFICATION DE LA GESTION DES DECHETS

DMA-DAE

- ✓ Collectes sélectives
- ✓ Déchèterie
- ✓ Tri-Transfert
- ✓ Valorisation matière
- ✓ Valorisation organique
- ✓ Valorisation énergétique
- ✓ Stockage des DNDNI
- ✓ Sous-produits d'assainissement

Déchets du BTP

- ✓ Collecte - Tri - Transfert
- ✓ Recyclage et valorisation
- ✓ Installations et stockage

Déchets dangereux

- ✓ Collecte et traitement
- ✓ DASRI

Déchets de crises et de situations exceptionnelles

4^{EME} PARTIE PLANIFICATIONS FILIERES SPECIFIQUES

- ✓ Papiers-cartons
- ✓ Textiles, linge de maison et chaussures
- ✓ Plastiques
- ✓ Bois B
- ✓ Combustibles solides de récupération
- ✓ Véhicules hors d'usage

5^{EME} PARTIE PLANIFICATIONS BRETONNES SPECIFIQUES

- ✓ Déchets maritimes
- ✓ Déchets des bateaux de plaisance et de sport
- ✓ Déchets des îles
- ✓ Déblais de dragages
- ✓ Déchets amiantés

6^{EME} PARTIE PLAN D' ACTIONS EN FAVEUR DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE

- ✓ Feuille de route Economie circulaire bretonne

→ Plan d'actions 2019-mi 2020



→ Des actions à lancer rapidement, et notamment sur les thématiques suivantes :

- Partenariats et actions avec l'ESS
- Partenariats et actions avec les éco-organismes
- Animation et formation
- Communication-sensibilisation
- Ingénierie financière
- Prévention
- Exemplarité
- DAE (gisements, pratiques, tri)
- Déchèteries nouvelle génération
- Mutualisation régionale des capacités de tri/traitement des OMR
 - Instance de concertation
 - Suivi des capacités de traitement en et hors Bretagne
 - Valorisation énergétique haut PCI
- Déchets des îles
- Déchets du BTP
- ...

→ Plan d'actions 2019-mi 2020



→ Année 2019 :

- Procédure de consultation et d'enquête publique
- Travail sur l'intégration du PRPGD dans le SRADDET

→ Années 2019 et suivantes

- Plan d'actions annuel
- Mise en œuvre opérationnelle du PRPGD
- Bilan annuel de cette mise en œuvre

→ Mise en œuvre partagée

- Réunion annuelle de la CCES
- Travail en lien avec les Groupes de travail et groupes experts
- Mise en place d'instances régionales complémentaires de concertation (exemple pour la gestion des infrastructures, ...)

→ Programme de travail en cours de montage

- Proposé à l'avis des groupes de travail dès le mois de juin prochain



Echéances 2019



- Courant mai - Engagement de la procédure de consultation des structures suivantes sur le projet de PRPGD :
 - Conseils régionaux des pays de la Loire et de Normandie
 - Conférence territoriale de l'action publique
 - Autorités organisatrices en matière de collecte et de traitement des déchets
 - Préfet de région
 - Mission régionale de l'Autorité environnementale

- Fin mai-début juin : engagement du plan d'actions opérationnel 2019-mi 2020

- Juin : présentation du projet de PRPGD en Assemblée plénière du Conseil régional

- 2e semestre 2019 : Enquête publique



Evaluation environnementale du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets - Bretagne -

Hiérarchisations des enjeux environnementaux pour l'évaluation du PRPGD

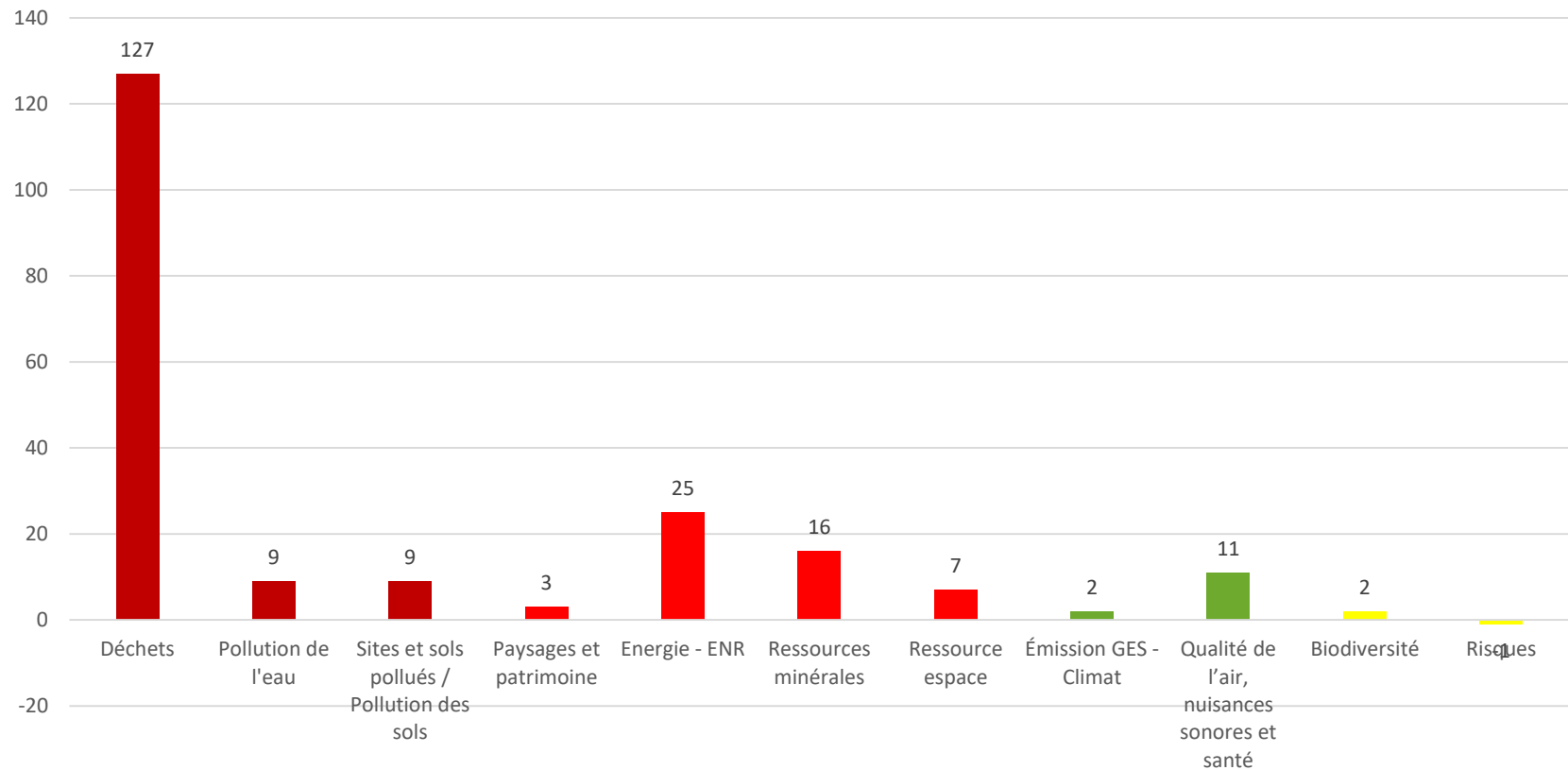
21 mai 2019

	Enjeux thématiques abordés	Enjeux génériques
Enjeux Structurants	Déchets	Prévenir et gérer les déchets bretons
	Pollution de l'eau	Atteindre le bon état qualitatif comme quantitatif
	Sites et sols pollués	Restaurer la qualité des sites et sols pollués
	Paysages et patrimoine	Protéger les paysages de Bretagne, garant du cadre de vie et de l'attractivité régionale
Enjeux forts	Energie - ENR	Assurer une juste répartition énergétique sur le territoire en limitant les impacts liés à la production énergétique
	Ressources minérales	Limiter les impacts dus à l'exploitation des ressources primaires
	Ressource espace	Considérer l'espace comme une ressource à préserver
Enjeux moyens	Émission GES - Climat	Favoriser l'adaptation de la région Bretagne au changement climatique
	Qualité de l'air, nuisances sonores et santé	Diminuer la production de polluants atmosphériques Lutter contre les nuisances sonores
	Biodiversité	Préserver le patrimoine naturel remarquable et les fonctionnalités écologiques bretonnes
Enjeux faibles	Risques technologiques et naturels	Intégrer les risques dans l'aménagement du territoire pour limiter les risques et ne pas aggraver l'aléa

21 mai 2019

Analyse des incidences du PRPGD : résultats de la première itération

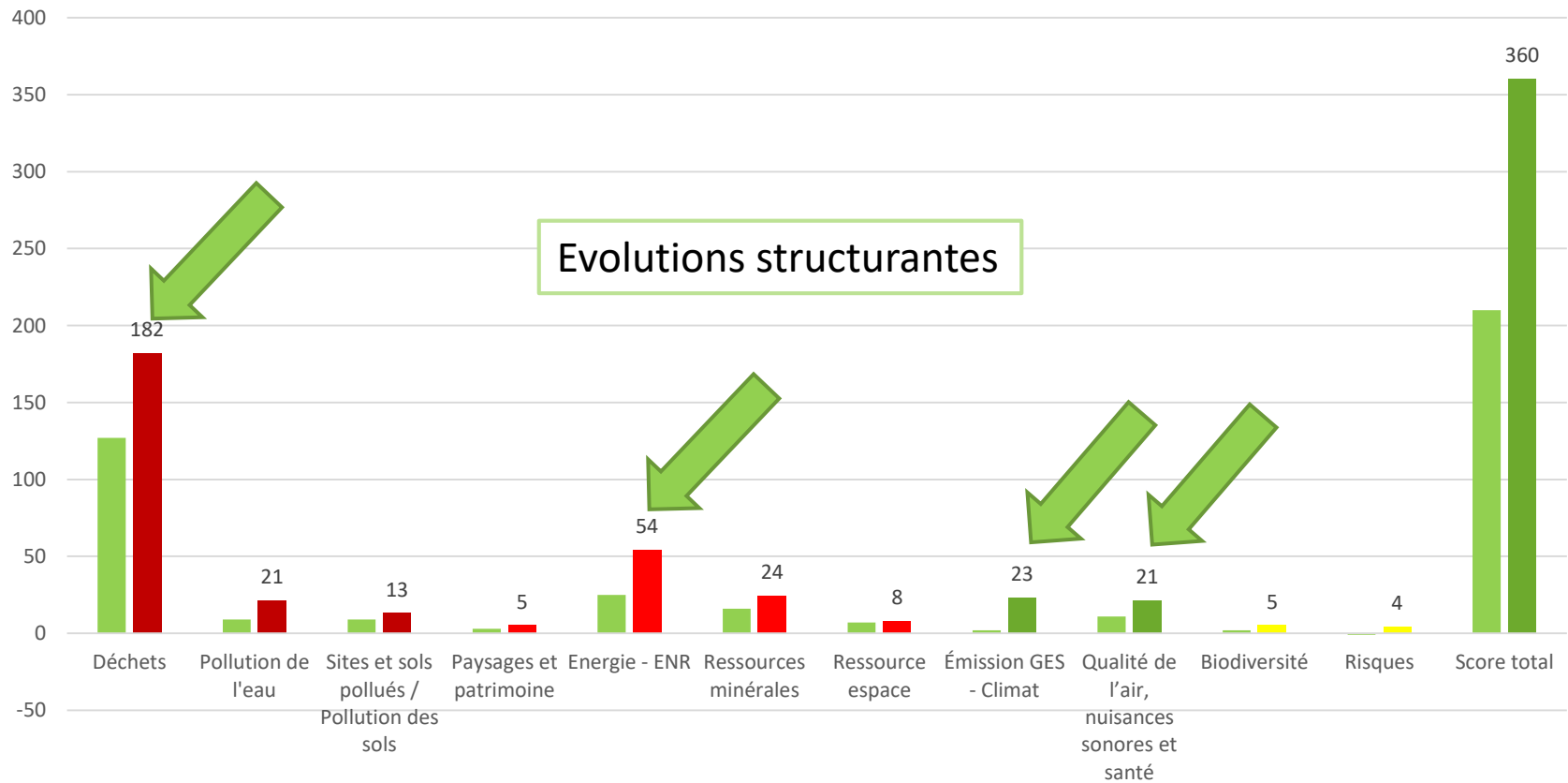
Profil environnemental des actions du PRPGD v1.0



21 mai 2019

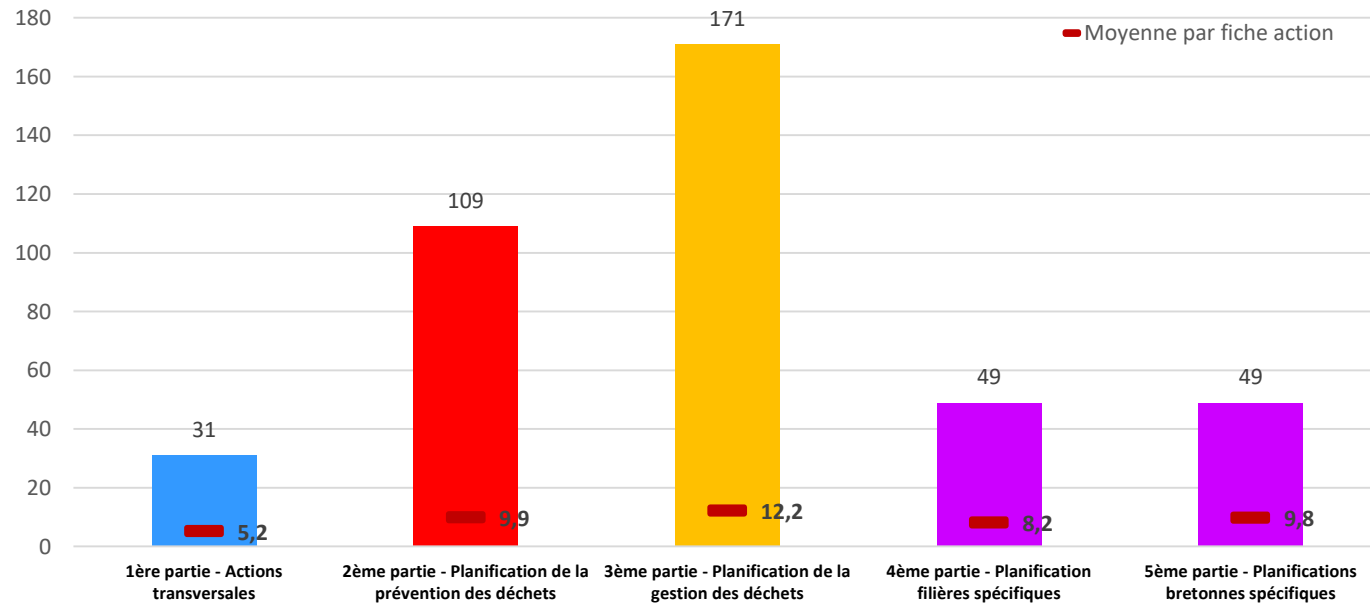
Evolution du profil environnemental du PRPGD au regard des différentes itérations

Evolution du profil environnemental des actions du PRPGD



Les incidences environnementales des parties du PRPGD

Notes et moyennes par partie du PRPGD



Analyse des incidences du PRPGD : commentaires globaux

- Forte plus-value environnementale positive concernant la thématique de prévention et de gestion des déchets, mais également des thématiques liées à l'énergie. Dans une moindre mesure sur les GES et la qualité de l'air
- Actions et sous actions restant d'ordre général, dont l'opposabilité reste de fait assez large en raison de la nature du document
- Mise en avant de la hiérarchie des modes de prévention et de gestion des déchets
- La stratégie zéro enfouissement permet de s'assurer d'une préservation forte des écosystèmes et des paysages avec une incidence concomitante sur les émissions de polluants aériens et de GES.
- Intégration de thématiques environnementales en amont : pollutions des eaux et des sols, paysages et patrimoine, milieux naturels et biodiversité, risques naturels et technologiques (notamment industriel)

Conclusions et mesures ERC (éviter, réduire, compenser)

Un PRPGD présentant un profil environnemental positif mais nécessitant des mesures ERC pour éviter certains impacts

- **Des ERC regroupées par grands enjeux :**
 - **Paysages et patrimoine**
 - **Biodiversité/Continuités écologiques**
 - **Ressource espace**
 - **Qualité des ressources en eau et pollution des sols**
 - **Énergie ENR et émission de GES/Climat**
 - **Qualité de l'air, Nuisances sonores & santé**
 - **Risques**

Conclusions et mesures ERC (éviter, réduire, compenser)

○ Des ERC regroupées par typologies



Qualité de l'intégration des sites

- Préservation des paysages
- Protection de la biodiversité
- Consommation d'espace
- Préservation des continuités écologiques
- Impacts sur les populations périphériques
- réhabilitation de friches et extension de sites existants privilégiés



Cadrage des impacts potentiels des aménagements

- Espèces invasives
- Limiter les rejets polluants
- Limiter les nuisances des installations (olfactives / sonores)
- S'assurer de l'étanchéité des sites



Rappel réglementaire

- Etudes d'incidences NATURA 2000
- Etudes d'impact et intégration des enjeux environnementaux locaux
- Respecte des normes de rejets de polluants (eau, air)



Gestions des installations

- valorisation énergétique et émissions de GES
- Meilleurs équipements pour limiter les rejets
- des opérations de renouvellement urbain ou de renaturalisation pour les sites en fin de vie